



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 1 DE 5

Exposant direct Organisateur de pavillon

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

N° de stand : _____ Nom de l'entreprise* : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ État/Province : _____ Code postal : _____
 Pays : _____ Tél. : _____ Fax : _____
 Courriel de l'entreprise : _____ Site Internet : _____

*Ces informations apparaîtront sur tous les supports de communication.

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE)

Nom de l'entreprise : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ État/Province : _____ Code postal : _____
 Pays : _____ Tél. : _____ Fax : _____

RESPONSABLE DU STAND

Cette personne recevra toutes les correspondances en rapport avec votre participation au salon.

M./Mme / Prénom : _____ Nom : _____
 Fonction : _____
 Tél./Cellulaire : _____ Courriel : _____

VOTRE ACTIVITÉ

Veuillez indiquer votre secteur d'**activité principal** en utilisant la liste des codes d'activité ci-dessous. #

Liste des catégories de produits et secteurs d'activité :

SIAL CANADA

- | | | |
|---|--|--|
| G01 Boissons alcoolisées | G15 Céréales / pâtes / riz | F09 Viande / volaille / gibier / charcuterie |
| G02 Boissons sans alcool / thé et café | G17 Produits Casher / Halal / autres produits ethniques | F10 Plats cuisinés / produits traiteurs |
| G07 Confiserie / chocolat / grignotises | G18 Plats et produits surgelés | F16 Produits sans gluten / sans lactose / végétariens / végétaliens |
| G11 Produits d'épicerie / épicerie fine / conserves condiments / assaisonnements | F04 Produits laitiers, œufs | NF19 Services professionnels / fédérations / associations |
| G13 Produits pour animaux | F05 Produits de la mer | |
| G14 Produits diététiques / aliments pour bébés et enfants | F06 Fruits & légumes | |
| | F08 Produits boulangerie, pâtisserie | |

SET CANADA - HRI

- | | | |
|---|--|--|
| SF01 Aménagement et rénovation | SF05 Blanchisserie / hygiène / linge | SF09 Technologie et réseaux / équipements de paiements et accessoires |
| SF02 Décoration / mobilier / accessoires | SF06 Cafétérie et bar | |
| SF03 Luminaire, éclairage / signalétique | SF07 Matériel et équipement de cuisine | |
| SF04 Institutions / associations / médias et presse / éducation, formation | SF08 Matériel et équipement de salle à manger / art de la table | |

SET CANADA - EMBALLAGE / TRANSFORMATION

- | | | |
|---|---|---|
| SP 01 Emballage, matières premières, consommables et films | SP 04 Autres activités d'emballage (services, conseils, logiciels) | SP 07 Analyse, test et contrôle qualité |
| SP 02 Emballages et contenants | SP 05 Systèmes de pesage, marquage, codage & traçabilité | SP 08 Environnement, gestion et traitement des déchets |
| SP 03 Machines de transformation et de fabrication d'emballage | SP 06 Accessoires, outils à main | SP 09 Manutention / stockage / logistique et transport |



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 2 DE 5

SP 10 Hygiène / systèmes de nettoyage / produits d'entretien

SP 11 Mixeurs, malaxeurs, mélangeurs, séparateurs, extracteurs

SP 12 Conception, construction et entretien d'usines

SET CANADA - MAG

SR01 Agencement / décoration / éclairage

SR02 Signalétique / étiquetage

SR03 Équipements / mobilier

SR04 Matériel et accessoires PLV / services, promotions

SP 13 Contrôle, ingénierie et automatisation de la production

SP 14 Production et traitement des énergies et fluides

SP 15 Équipements de réfrigération industrielle

SR05 Caisses /TPV (terminaux de point de vente) / monétique

SR06 Identification automatique / codes à barre / RFID

SR07 Logiciels / progiciels

SP 16 Équipements de torréfaction / cuisson / boulangerie

SP 17 Équipements et accessoires de transformation

SR08 Systèmes de fidélisation

SR09 Télécommunications, Internet, E-commerce

SR10 Systèmes de sécurité

SR11 Services, medias, associations, autres

SECTEUR D'IMPLANTATION

Indiquez le secteur d'exposition qui correspond le mieux à vos produits :

SIAL CANADA :

- Épicerie (se référer au code « G » ci-dessus)
 Pavillons provinciaux
 Pavillons internationaux
 Produits frais (se référer au code « F » ci-dessus)

SET CANADA :

- SET HRI
 SET MAG
 SET EMBALLAGE / TRANSFORMATION

VOTRE RÉSERVATION

SURFACE

UNITÉ DE SURFACE DE 100 PI²

Prix régulier (À partir du 1 décembre 2011)

3 350 \$ CAD

(A) Nbre d'unités (100 PI²) : _____ X \$ _____ = _____ \$ CAD

ANGLES SUPPLÉMENTAIRES

NOMBRE DE FACES OUVERTES	COÛT SUPPLÉMENTAIRE
2 faces ouvertes (min. 200 pi ²)	310 \$
3 faces ouvertes (min. 400 pi ²)	515 \$
4 faces ouvertes (min. 600 pi ²)	775 \$

(B) Prix supplémentaire pour les faces ouvertes : _____ = _____ \$ CAD



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 3 DE 5

DÉCORATION DE VOTRE STAND

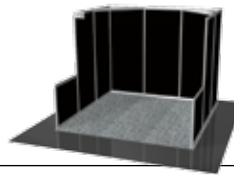
Des cloisons de séparation avec des panneaux en dur ainsi qu'un revêtement au sol sont obligatoires

Attention: Si vous avez un stand pop-up ou parapluie, vous devez commander un forfait masquage ou prévoir toute autre solution satisfaisante.

Nous commanderons un stand clé en main – Voir le détail ci-dessous.

FORFAIT MASQUAGE

- √ Module de 10' x 10' (Disponible en 10' x 20' et 10' x 30')
- √ Cloisons noires
- √ Structure argent
- √ Numéro de stand
- Tapis gris en option



FORFAIT DE BASE

- √ Module de 10' x 10'
- √ Couleur des cloisons au choix
- √ Couleur de tapis au choix
- √ Structure argent
- √ 1 enseigne
- √ 1 rail de spots (450 W)
- √ 2 tablettes mélaminées blanches, droites ou inclinées
- √ 1 corbeille
- √ 1 table ronde blanche et 2 chaises tissu gris
- Comptoir blanc et 1 tabouret en option



Branchement
1500 W
inclus

FORFAIT PRATIQUE

- √ Module de 10' x 10'
- √ Couleur des cloisons au choix
- √ Couleur de tapis au choix
- √ Structure argent ou noire
- √ 1 enseigne
- √ 1 rail de spots (450 W)
- √ 2 tablettes mélaminées blanches, droites ou inclinées
- √ 1 corbeille
- √ 1 vitrine fermée
- √ 1 table ronde blanche et 2 chaises tissu gris
- Comptoir blanc et 1 tabouret en option

Branchement
1500 W
inclus



DÉCORATION DE VOTRE STAND

MASQUAGE	PRIX ESCOMPTÉ (31 MARS 2012)	PRIX RÉGULIER	TOTAL A	§CAD
10' x 10' sans tapis	430 \$	560 \$	=	
10' x 10' avec tapis	530 \$	695 \$	=	
10' x 20' sans tapis	765 \$	995 \$	=	
10' x 20' avec tapis	965 \$	1 255 \$	=	
10' x 30' sans tapis	1 155 \$	1 500 \$	=	
10' x 30' avec tapis	1 500 \$	1 950 \$	=	

DE BASE*	PRIX ESCOMPTÉ (31 MARS 2012)	PRIX RÉGULIER	QTÉ	TOTAL B	§CAD
10' x 10' (Table + 2 chaises)	1 245 \$	1 619 \$		=	
10' x 10' (comptoir + tabouret)	1 350 \$	1 755 \$		=	
Choix de tapis: <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Rouge					
Choix de cloisons: <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Blanc					
Tablettes: <input type="checkbox"/> Droites <input type="checkbox"/> Inclinées <input type="checkbox"/> Sans tablettes					
Nom sur l'enseigne: _____					



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 4 DE 5

PRATIQUE*	PRIX ESCOMPTÉ (31 MARS 2012)	PRIX RÉGULIER	QTÉ	TOTAL C	\$CAD
10' x 10' (Table + 2 chaises)	1 695 \$	2 203 \$		=	
Option comptoir + tabouret	1 795 \$	2 333 \$		=	
Choix de tapis: <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Vert					
Choix de cloisons: <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Blanc <input type="checkbox"/> Érable <input type="checkbox"/> Cerisier					
Tablettes: <input type="checkbox"/> Droites <input type="checkbox"/> Inclinaées <input type="checkbox"/> Sans tablettes					
Structure (couleur): <input type="checkbox"/> Argent <input type="checkbox"/> Noire					
Nom sur l'enseigne: _____					

Pour une description détaillée, reportez-vous au formulaire clés en main disponible sur notre site Internet ou sur demande.

* Pour les surfaces de 200 pi², 300 pi² ou plus, multipliez le tarif par 2, 3 ou plus.

(C) Décoration de votre stand:	= _____	\$ CAD
(D) Expositant direct / Organisateur de pavillon (frais d'inscription obligatoires) Gratuit pour les exposants 2011	= _____	350 \$ CAD
(E) Expositants indirects: Nbre _____ X 290 \$	= _____	\$ CAD

Frais administratifs, mention dans la liste des exposants du catalogue et du site Internet, 10 invitations visiteurs / 100 pi²,
 1 catalogue officiel de l'exposition, 2 badges exposants / 100 pi²

OUTILS PROMOTIONNELS EN LIGNE (COCHEZ VOTRE CHOIX)

- Votre logo + lien vers votre site Internet dans la liste des exposants en ligne: 300 \$
- Votre bannière publicitaire sur notre site Internet: 1 000 \$

(F) Sous-total outils promotionnels	= _____	\$ CAD
SOUS-TOTAL CONTRAT (A) + (B) + (C) + (D) + (E) + (F)	= _____	\$ CAD (1)
TPS (5%)*: (1) X 5 %	= _____	\$ CAD (2)
TVQ 9,5 %: ((1) + (2)) x 9,5 %	= _____	\$ CAD (3)

* Les taxes ne seront pas facturées aux exposants internationaux à l'exception de la décoration et des outils promotionnels

MONTANT TOTAL DU CONTRAT (1) + (2) + (3)	= _____	\$ CAD
---	---------	--------

Nom: _____ Position: _____ Signature: _____ Date: _____

VEUILLEZ RETOURNER CE DOCUMENT (4 PAGES) PAR TÉLÉCOPIEUR : + 1-514 289-1034
> INCLURE PAGE 5 SI PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 5 DE 5

CONDITIONS DE PAIEMENT

100 % du montant total à la réservation

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE > 15 \$ de frais pour virement international

Banque : National Bank of Canada
 Titulaire du compte : Expo Canada-France

Code Swift : BNDCCAMM INT
 Compte : CC0006 02091/11-903-22

Adresse : 2099 Fernand-Lafontaine
 Longueuil, Québec, Canada, J4G 2J4

PAIEMENT PAR CHEQUE

Paiement par chèque à l'ordre de : Expo Canada France
 300, rue Léo-Pariseau, bureau 1100, C.P. 159, Place du Parc, Montreal, Québec, H2X 4A4

PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT > 3 % de frais pour paiement par carte de crédit

Visa MasterCard Amex

Numéro de carte : _____

Nom du titulaire de la carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Sous réserve des termes et conditions des présentes, l'entreprise soussignée (ci-dessous appelée l'« Exposant ») loue par les présentes à Expo Canada France Inc. (ci-dessous appelée l'« Organisateur ») un espace d'exposition au SIAL / SET Canada 2012 qui se tiendra du 9 au 11 mai 2012 au Palais des congrès de Montréal.

1. FRAIS D'INSCRIPTION - EXPOSANT DIRECT OU ORGANISATEUR DE PAVILLON

Les frais d'inscription comprennent :

- L'enregistrement et la gestion du dossier
- L'inscription au Catalogue Officiel de l'Exposition
- Inscription de l'entreprise sur notre site Internet
- Les badges Exposants à raison de 2 par 100 pi²
- 10 cartons d'invitation (papier ou électronique) par 100 pi² réservés
- Casier de presse
- Guide de l'Exposant
- Catalogue de l'exposition

2. FRAIS D'INSCRIPTION - EXPOSANT(S) INDIRECT(S)

Exposants indirects sont des sociétés qui partagent le même espace que l'exposant direct et dont les représentants sont physiquement présents sur le salon.

Les frais d'inscription comprennent :

- L'enregistrement et la gestion du dossier
- L'inscription au Catalogue Officiel de l'Exposition
- 2 badges Exposants
- 5 cartons d'invitation (papier ou électronique) par 100 pi² réservés
- Guide de l'Exposant
- Catalogue de l'exposition
- Inscription de l'entreprise sur notre site Internet
- Casier de presse

3. FRAIS FINANCIERS

Les exposants internationaux seront automatiquement facturés des frais pour les virements de devises de 15 \$ par virement reçu. Pour les paiements par carte de crédit, 3 % supplémentaires seront ajoutés au montant de la facture.

4. MODIFICATION DES SURFACES COMMANDÉES (POUR LES ORGANISATEURS DE PAVILLONS UNIQUEMENT)

Toute demande de modification de surfaces commandées doit être faite par écrit à l'Organisateur, la date de réception de la demande faisant foi pour l'application des règles décrites ci-dessous. Pour toute modification de surface effectuée avant le 31 décembre 2011, l'Exposant peut augmenter ou diminuer la surface de son stand à hauteur de 20 % de la surface initialement réservée.

En cas d'augmentation, il pourra bénéficier du même tarif que celui dont il aura bénéficié lors de sa réservation initiale. En cas de diminution, l'Exposant n'aura aucun frais de pénalité à payer. Après le 31 décembre 2011, en cas d'augmentation de surface, le tarif en vigueur au moment de la modification sera appliqué. En cas de diminution, 100 % de la valeur initiale du contrat sera dûe.

5. ANNULATION

L'Exposant qui annule :

- Avant le 31 décembre 2011, perd le montant des sommes déjà versées à l'Organisateur ou dues au moment de la date d'inscription.
- Après le 31 décembre 2011, devra payer 100 % du montant de sa participation à l'Organisateur et sera aussi tenu de régler toute autre facture en cours incluant les commandes de services complémentaires.

6. SOUS-LOCATION INTERDITE

L'Exposant ne peut sous-louer, céder ou partager, en tout ou en partie, l'espace loué ni représenter ou faire de la publicité pour une autre entreprise à moins d'une autorisation écrite préalable de l'Organisateur.

7. RESPONSABILITÉ DE L'EXPOSANT

L'espace loué doit être laissé dans son état initial. Toute détérioration, dans le bâtiment ou le sol occupé, causée par les installations ou les marchandises de l'Exposant lui sera facturée.

8. ASSURANCE OBLIGATOIRE

L'Exposant doit souscrire et maintenir les assurances nécessaires contre la perte ou les dommages aux biens, les blessures et les décès, ainsi que contre toute responsabilité qui peut en découler, et doit faire parvenir à l'Organisateur, sur demande, une copie de sa police d'assurance accompagnée d'une preuve de règlement de la prime pour la durée de l'exposition couvrant les périodes de montage et démontage. L'Exposant convient de tenir à couvert et d'indemniser l'Organisateur de toute obligation à l'égard des dommages, réclamations, frais de jugement et frais judiciaires résultant de la perte ou de dommages aux biens ainsi que des blessures ou du décès de personnes, relativement à l'utilisation de l'espace loué.

9. SÉCURITÉ

L'Exposant déclare connaître et respecter les normes de sécurité et de réglementation édictées par les organismes publics ou par l'Organisateur aux fins de l'exposition, qui se trouvent dans le Guide de l'exposant.

10. CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Les renseignements nécessaires à la rédaction du Catalogue de l'Exposition sont fournis par l'Exposant sous sa seule responsabilité, dans un format non manuscrit et dans les délais demandés par l'Organisateur. En aucun cas, l'Organisateur ne sera responsable des omissions, erreurs de reproduction, de composition, de traduction ou autres qui pourraient se produire.

11. ANNULATION DE L'EXPOSITION

Si les locaux nécessaires ne sont pas disponibles ou, si pour cause de force majeure, il devient impossible de tenir l'Exposition, l'Organisateur a le droit d'annuler en tout temps l'exposition en avisant par écrit l'Exposant, qui n'a droit à aucune compensation ou indemnisation, quelle que soit la raison de cette décision. Les fonds disponibles après paiement de tous les frais engagés, s'il en est, sont répartis entre les Exposants au prorata des sommes payées par eux. L'Exposant renonce expressément à présenter quelque réclamation que ce soit contre l'Organisateur, quel(le) que soit la cause ou le motif de cette annulation.

12. JURIDICTION

Le présent contrat est régi et interprété conformément aux lois du Québec et est soumis à la juridiction des tribunaux du district judiciaire de Montréal. En cas de différend ou de litige, seul le texte français fait foi.

13. CONDITIONS DE VALIDITÉ

Sous réserve des présentes, le présent contrat ne saura être valide et exécutoire sans la signature autorisée de l'Exposant et l'acceptation de l'Organisateur. L'Exposant, par son représentant dûment autorisé, déclare par les présentes avoir pris connaissance du Règlement général de l'exposition, lequel fait partie intégrante du présent contrat, en être satisfait et s'engager à le respecter. Le dit règlement est disponible sur le site Internet www.sialcanada.com.